



**KPMG Entreprises  
Limousin Vienne**  
Parc d'activités Romanet  
25, rue Hubert Curien  
CS 63 814  
87038 Limoges Cedex 1  
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00  
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## LIMAIR

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

LIMAIR

Bâtiment OXO - 4 rue Atlantis - Parc Ester Technopole - BP

645 - 87068 Limoges Cedex

*Ce rapport contient 23 pages*

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Immeuble Le Palatin  
3 cours du Triangle  
92939 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG Entreprises  
Limousin Vienne**  
Parc d'activités Romanet  
25, rue Hubert Curien  
CS 63 814  
87038 Limoges Cedex 1  
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00  
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## LIMAIR

Siège social : Bâtiment OXO - 4 rue Atlantis - Parc Ester Technopole - BP 645 - 87068 Limoges Cedex

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Limair, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- **Règles et principes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables suivies par votre association. Celle-ci applique les instructions du réseau des associations de qualité de l'air et de l'Ademe.

Le traitement comptable des subventions d'investissement prévoit un amortissement annuel en fonction du financement accordé, cette disposition dérogatoire aux règles générales d'établissement des comptes annuels pour les associations est acceptée par le CNC et préconisée par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Cette démarche est tout à fait adaptée à la nature de l'association Limair.

Il convient de rappeler les provisions pour indemnité de départ en retraite et pour risque d'emploi comptabilisées et actualisées tel qu'expliqué dans l'annexe aux points 2.7.3 et 2.8.4.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

- **Estimations comptables**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Limoges, le 30 mai 2014

KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.



**François Lambert**  
Associé

①

## BILAN - ACTIF

DGPIF N° 2050 2012

Désignation de l'entreprise : <u>LINAIR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise : <u>4 RUE ATLANTIS 87068 LINOGE Cedex</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>4 1 0 4 2 6 2 8 2 0 0 0 2 7</u>		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N clos le		N - 1	
		31/11/2011		31/11/2010	
		Net		Net	
		1		2	
		3		4	
		5		6	
		7		8	
		9		10	
		11		12	
		13		14	
		15		16	
		17		18	
		19		20	
		21		22	
		23		24	
		25		26	
		27		28	
		29		30	
		31		32	
		33		34	
		35		36	
		37		38	
		39		40	
		41		42	
		43		44	
		45		46	
		47		48	
		49		50	
		51		52	
		53		54	
		55		56	
		57		58	
		59		60	
		61		62	
		63		64	
		65		66	
		67		68	
		69		70	
		71		72	
		73		74	
		75		76	
		77		78	
		79		80	
		81		82	
		83		84	
		85		86	
		87		88	
		89		90	
		91		92	
		93		94	
		95		96	
		97		98	
		99		100	
		101		102	
		103		104	
		105		106	
		107		108	
		109		110	
		111		112	
		113		114	
		115		116	
		117		118	
		119		120	
		121		122	
		123		124	
		125		126	
		127		128	
		129		130	
		131		132	
		133		134	
		135		136	
		137		138	
		139		140	
		141		142	
		143		144	
		145		146	
		147		148	
		149		150	
		151		152	
		153		154	
		155		156	
		157		158	
		159		160	
		161		162	
		163		164	
		165		166	
		167		168	
		169		170	
		171		172	
		173		174	
		175		176	
		177		178	
		179		180	
		181		182	
		183		184	
		185		186	
		187		188	
		189		190	
		191		192	
		193		194	
		195		196	
		197		198	
		199		200	
		201		202	
		203		204	
		205		206	
		207		208	
		209		210	
		211		212	
		213		214	
		215		216	
		217		218	
		219		220	
		221		222	
		223		224	
		225		226	
		227		228	
		229		230	
		231		232	
		233		234	
		235		236	
		237		238	
		239		240	
		241		242	
		243		244	
		245		246	
		247		248	
		249		250	
		251		252	
		253		254	
		255		256	
		257		258	
		259		260	
		261		262	
		263		264	
		265		266	
		267		268	
		269		270	
		271		272	
		273		274	
		275		276	
		277		278	
		279		280	
		281		282	
		283		284	
		285		286	
		287		288	
		289		290	
		291		292	
		293		294	
		295		296	
		297		298	
		299		300	
		301		302	
		303		304	
		305		306	
		307		308	
		309		310	
		311		312	
		313		314	
		315		316	
		317		318	
		319		320	
		321		322	
		323		324	
		325		326	
		327		328	
		329		330	
		331		332	
		333		334	
		335		336	
		337		338	
		339		340	
		341		342	
		343		344	
		345		346	
		347		348	
		349		350	
		351		352	
		353		354	
		355		356	
		357		358	
		359		360	
		361		362	
		363		364	
		365		366	
		367		368	
		369		370	
		371		372	
		373		374	
		375		376	
		377		378	
		379		380	
		381		382	
		383		384	
		385		386	
		387		388	
		389		390	
		391		392	
		393		394	
		395		396	
		397		398	
		399		400	
		401		402	
		403		404	
		405		406	
		407		408	
		409		410	
		411		412	
		413		414	
		415		416	
		417		418	
		419		420	
		421		422	
		423		424	
		425		426	
		427		428	
		429		430	
		431		432	
		433		434	
		435		436	
		437		438	
		439		440	
		441		442	
		443		444	
		445		446	
		447		448	
		449		450	
		451		452	
		453		454	
		455		456	
		457		458	
		459		460	
		461		462	
		463		464	
		465		466	
		467		468	
		469		470	
		471		472	
		473		474	
		475		476	
		477		478	
		479		480	
		481		482	
		483		484	
		485		486	
		487		488	
		489		490	
		491		492	
		493		494	
		495		496	
		497		498	
		499		500	
		501		502	
		503		504	
		505		506	
		507		508	
		509		510	
		511		512	
		513		514	
		515		516	
		517		518	
		519		520	
		521		522	
		523		524	
		525		526	
		527		528	
		529		530	
		531		532	
		533		534	
		535		536	
		537		538	
		539		540	
		541		542	
		543		544	
		545		546	
		547		548	
		549		550	
		551		552	
		553		554	
		555		556	
		557		558	
		559		560	
		561		562	
		563		564	
		565		566	
		567		568	
		569		570	
		571		572	
		573		574	
		575		576	
		577		578	
		579		580	
		581		582	
		583		584	
		585		586	
		587		588	
		589		590	
		591		592	
		593		594	
		595		596	
		597		598	
		599		600	
		601		602	
		603		604	
		605		606	
		607		608	
		609		610	
		611		612	
		613		614	
		615		616	



②

## BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2012

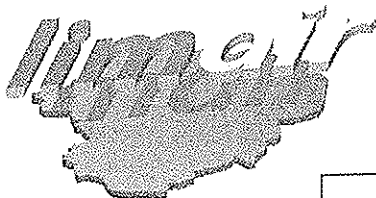
Désignation de l'entreprise: LIMAIR		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	150 809	150 809
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (5)* (Dont réserve spéciale des profits pour fluctuation des cours EI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	143 222	143 222
	Report à nouveau	DH	32 468	26 724
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	2 446	5 744
	Subventions d'investissement	DJ	1 443 544	1 022 456
	Provisions réglementées *	DK		
<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>1 772 488</b>	<b>1 348 955</b>	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	101 595	92 617
	Provisions pour charges	DQ	34 809	33 884
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	<b>136 404</b>	<b>126 501</b>
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	24 084	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	32 440	63 301
	Dettes fiscales et sociales	DY	108 762	93 784
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	75 484	40 761
Autres dettes	EA			
Compte régular	Produits constatés d'avance (1)	EB	1 087	1 087
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>241 857</b>	<b>198 933</b>
	Ecart de conversion passif *	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	<b>2 150 749</b>	<b>1 674 388</b>
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 295.

Désignation de l'entreprise : <u>LIMAIR</u>		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	168 586	FI	168 586	171 424	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	168 586	FK	168 586	171 424	
	Production stockée *			FL			
	Production immobilisée *			FM			
	Subventions d'exploitation			FN			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FO	526 355	457 963	
	Autres produits (1) (11)			FP	8 445	8 603	
				FQ	142 587	120 688	
			FR	845 972	758 678		
Total des produits d'exploitation (2) (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	299 762	283 400	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	26 978	21 932	
	Salaires et traitements *			FY	260 591	227 151	
	Charges sociales (10)			FZ	110 023	95 867	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	142 556	120 745
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	9 904	15 166	
	Autres charges (12)			GE			
			GF	849 814	764 261		
Total des charges d'exploitation (4) (II)							
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	(3 842)	(5 583)	
opérations en espèces	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	7 140	5 422	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
			GP	7 140	5 422		
Total des produits financiers (V)							
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
			GU				
Total des charges financières (VI)							
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	7 140	5 422	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	3 299	(161)	

Désignation de l'entreprise <u>LIMAIR</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	217
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 176
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	7 393
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (n bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	916
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HI	916
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		II	6 476
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		II	
Impôts sur les bénéfices *		IIK	853
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		IIJ	853 112
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		IIH	850 667
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		IIK	2 446
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { ... Crédit-bail mobilier * ... Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
	(9) Dont transferts de charges	AI	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE LIMAIR  
EXERCICE 2013

**Identification de l'association :**

Association ayant pour objet la mesure et l'information sur la qualité de l'air dans la région du Limousin, notamment dans les agglomérations.  
Association agréée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie par arrêté du 21/12/2010 reconduit le 06/01/2014.

**I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Néant

**II - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

**2.1 Cadre légal de référence**

La Réforme des actifs a été appliquée lors de l'exercice 2006 et porte uniquement sur la modification de la durée d'amortissement pour certaines immobilisations.

**2.2 Cadre réglementaire applicable au secteur**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, adaptées à la nature particulière associative.

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

**2.3 Durée et période de l'exercice comptable**

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.



## 2.4 Changement de méthode d'évaluation

Néant

## 2.5 Changement de méthode de présentation

La présente annexe est rédigée selon la trame présentée dans le « Guide méthodologique comptable » adapté spécifiquement aux Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (version n° 2- Edition du 22/11/2007).

## 2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Actif

### 2.6.1 *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire selon les durées suivantes :

- Frais de constitution :	1 an
- Domaine site INTERNET :	1 an
- Conception site INTERNET :	3 ans
- Logiciels informatiques généraux :	1 an
- Logiciels informatiques techniques :	3 ans

### 2.6.2 *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire selon les durées suivantes :

- Matériel de bureau et matériel informatique :	3 et 5 ans
- Matériel électrique et électronique :	1 et 3 ans
- Matériel de transport :	5 ans
- Matériel et outillage :	5 ans
- Analyseurs et accessoires :	10 ans
- Stations d'acquisition :	7 ans
- Installations générales, agencements :	8, 10 et 15 ans
- Mobilier de bureau :	8 ans
- Mobilier de communication :	2 et 8 ans
- Construction sur sol d'autrui (stations) :	20 ans
- Construction de bâtiments (siège) :	30 ans

### 2.6.3 *Immobilisations financières*

Dépôt de garantie location locaux : 6 156,50 €

### 2.6.4 *Stock et en-cours*

Néant

### 2.6.5 Valeurs mobilières de placement

Elles s'élèvent à 104 700,75 €.

### 2.6.6 Charges à répartir

Néant

### 2.6.7 Conversion des éléments en devises étrangères

Néant

## 2.7 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif

### 2.7.1 Fonds propres

- Apport sans droit de reprise :	47 753 €
- Fonds de trésorerie Etat et Entreprises :	103 055 €
- Réserves diverses :	143 222 €
- Report à nouveau :	32 468 €

### 2.7.2 Autres fonds associatifs

- Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'association :	1 443 544 €
--	-------------

### 2.7.3 Provisions pour risques et charges

- Provision pour pensions et obligations similaires : 34 809,21 €

- Provision pour risques d'emploi :

82 055 € (Montant de l'indemnité licenciement économique)

53 405 € (Montant du contrat de sécurisation professionnelle)

Soit un total de 135 460 €.

Pour une provision à hauteur de 75 %, soit un montant total de 101 595 € au 31/12/13 (92 617 € au 31/12/12).

## 2.8 Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat

### 2.8.1 Produits issus des versements libératoires de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)

Le montant de ces produits en subvention de fonctionnement est de 36 662 €.

### 2.8.2 Dons

Les dons correspondent aux produits issus des versements libératoires de la TGAP (cf paragraphe 2.8.1).

### 2.8.3 Subventions de fonctionnement

- Subvention MEDDE :	255 000 €
- Subvention MEDDE affectée (PPA) :	20 900 €
- Subvention MEDDE affectée (étude RN 520)	95 700 €
- Subvention autre administration affectée (pollens) :	5 000 €
- Subventions Collectivités :	100 049 €
- Subvention Emploi Associatif :	13 044 €

### 2.8.4 Engagements de retraite

La dotation aux provisions pour engagements de retraite s'élève à 925,65 €.

## **III – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN**

### 3.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

#### 3.1.1 *Tableau de variation des immobilisations incorporelles*

Immobilisations incorporelles	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	35	0	0	35
Frais de recherche et de développement	31 795	24 697	14 890	41 602
Concessions, brevets, licences	112 648	8 133	0	120 781
Autres immobilisations en cours	0	24 697	24 697	0
Avances et acomptes versés sur immos incorporelles	0	0	0	0

Les principales acquisitions de l'exercice concernent le poste 20312100 (site internet) pour un montant de 24 697,40 € ainsi que le poste 20510000 (logiciel de gestion) pour un montant de 8 132,40 €.

Les principales diminutions de l'exercice concernent :  
- le poste 20312100 pour un montant de 14 890,20 € (mise au rebut du précédent site internet).

### 3.1.2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements des immobilisations incorporelles	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements des frais d'établissement	35	0	0	35
Amortissements des frais de recherche	30 601	7 419	14 890	23 130
Amortissements concessions, brevets	92 280	9 062	0	101 342
Amortissements autres immobilisations	0	0	0	0

## 3.2 Immobilisations corporelles et amortissements

### 3.2.1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions par virement de poste à poste	Diminutions de l'exercice par cessions ou rebut	Brut à la fin de l'exercice
Terrains	0	99 906	0	0	99 906
Constructions	382 268	1 539	0	12 699	371 108
Installations techniques, matériel et outillage	1 860 258	85 073	0	0	1 945 331
Autres immobilisations	462 325	39 712	0	7 475	494 562
Immobilisations en cours	19 756	540 642	9 332	0	551 066
Avances et acomptes versés sur immos corporelles	0	23 132	23 132	0	0

Les principales acquisitions au cours de l'exercice concernent :

- au poste 211 l'acquisition d'un terrain pour 99 905,57 €,
- au poste 214 (agencement) l'acquisition de mobilier et de contrôle technique dans les stations pour un montant total de 1 539,25 €,
- au poste 215 (installations techniques,...) l'achat d'analyseurs et/ou accessoires (O<sub>3</sub>) d'un montant de 757,79 €, l'achat d'analyseurs et/ou accessoires (NO<sub>x</sub>) d'un montant de 36 521,71 €, l'achat d'analyseurs et/ou accessoires (TEOM) d'un montant de 7 321,42 €, l'achat d'un préleveur de phytosanitaires d'un montant de 23 131,84 €, l'achat de têtes de prélèvement d'un montant de 2 615,65 €, l'achat de matériel météo d'un montant de 11 056,78 € et l'achat de matériel de calibrage d'un montant de 3 667,44 €.
- au poste 218 (autres immobilisations corporelles) l'achat de stations d'acquisition d'un montant de 18 044,88 €, l'achat de serveurs informatiques d'un montant de 21 108,48 € et de mobilier de bureau pour le siège d'un montant de 558,95 €.

Les immobilisations en cours concernent les frais de mise en œuvre de la construction du nouveau siège de LIMAIR (honoraires architectes et factures entreprises) d'un montant total au 31/12/13 de 551 065,61€.

Les principales diminutions au cours de l'exercice concernent principalement :

- au poste 214 (constructions et agencements, ...) la mise au rebut de climatisation et aménagement électrique obsolètes concernant le siège pour un montant de 9 540,48 € et la mise au rebut de matériel météo pour un montant de 3 158,60 €,
- au poste 218 (autres immobilisations corporelles, ...) la mise au rebut du serveur du poste central pour un montant de 7 475 €.

### *3.2.2 Information concernant d'éventuelles réévaluations*

Néant

### 3.2.3 Tableau de variation des amortissements

Amortissements des immobilisations corporelles	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements terrains	0	0	0	0
Amortissements constructions	233 079	17 405	12 699	237 785
Amortissements installations techniques	1 333 589	85 026	0	1 418 615
Amortissements autres immobilisations	389 589	23 644	7 475	405 758

### 3.2.4 Détail des avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles

Néant

## 3.3 Immobilisations financières

### 3.3.1 Tableau de variation des immobilisations financières

Immobilisations financières	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations	5 917	240	0	6 157

Cette immobilisation financière concerne le dépôt de garantie du bail locatif du siège social de LIMAIR.

### 3.3.2 Tableau de variation des provisions pour dépréciation des immobilisations financières

Néant

### 3.3.3 Filiales et participations

Néant



3.3.4 Liens avec d'autres associations ou groupements (GIE, ...)  
Néant

3.4 Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Prêts	0		
Autres immobilisations financières	6 157	6 157	
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients	0		
Autres créances	251 196	251 196	
Charges constatées d'avance	8 375	8 375	
<b>TOTAL</b>	<b>265 728</b>	<b>265 728</b>	

Dettes	Montant brut	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 084	24 084	0
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 440	32 440	0
Dettes fiscales et sociales	108 762	108 762	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	75 484	75 484	0
Autres dettes	0	0	0
Produits constatés d'avance	1 087	1 087	0
<b>TOTAL</b>	<b>241 857</b>	<b>241 857</b>	<b>0</b>

### 3.5 Valeurs mobilières de placement

#### 3.5.1 *Composition et estimation du portefeuille*

Désignation	Valeur unitaire	Nombre	Valeur de marché au 31/12/13	Valeur comptable au 31/12/13	Valeur comptable au 31/12/12	Plus ou moins values latentes au 31/12/13
DAT			104 701	104 701	101 750	

#### 3.5.2 *Tableau de variation des provisions pour dépréciation des VMP*

Provisions sur VMP	Cumul au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

#### 3.5.3 *Affectation des Valeurs Mobilières de Placement*

Néant

### 3.6 Comptes de régularisation actif

	Exercice	Exercice précédent
Charges constatées d'avance	8 375	5 631
TOTAL	8 375	5 631
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
Charges différées	0	0
Frais d'acquisition des immobilisations	0	0
Charges à étaler	0	0
TOTAL	0	0
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants		
Créances rattachées à des participations	0	0

Prêts	0	0
Autres immobilisations financières	6 157	5 917
Créances clients et comptes rattachés	0	0
Autres créances (dont subventions à recevoir)	251 196	254 937
<b>TOTAL</b>	<b>257 353</b>	<b>260 854</b>

Détail des subventions à recevoir :

Financeurs	Objet de la subvention	Montant restant à recevoir	Echéance de perception prévue
Industriels	Dons TGAP	130 896	Avril 2014
Conseil Régional du Limousin	Convention investissements bâtiment	18 732	Septembre 2014
Ministère de l'Ecologie	Convention équipements « SAM »	1 750	Avril 2014
Ministère de l'Ecologie	Convention fonctionnement PPA	20 900	Décembre 2014
Ministère de l'Ecologie	Convention fonctionnement RN520	21 700	Décembre 2015
<b>TOTAL</b>		<b>193 978</b>	

### 3.7 Fonds associatifs

#### 3.7.1 Fonds propres

##### 3.7.1.1 Tableau de variation des fonds propres

La variation des fonds propres de l'exercice est la suivante :

Situation nette	Solde au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	150 809	0	0	150 809
Réserves diverses	143 222	0	0	143 222
Report à nouveau	26 724	5 744	0	32 468
Résultat comptable de l'exercice	5 744	2 446	5 744	2 446
<b>TOTAL</b>	<b>326 499</b>	<b>8 190</b>	<b>5 744</b>	<b>328 945</b>

### 3.7.1.2 Affectation du résultat propre de l'exercice

Le résultat comptable définitivement acquis au 31/12/2013 sera affecté au poste de « Report à nouveau » après validation des comptes lors de l'Assemblée Générale de LIMAIR.

## 3.7.2 Autres fonds associatifs

### 3.7.2.1 Tableau de variation des autres fonds associatifs

	Solde net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Subventions d'investissement	1 022 456	563 845	142 757	1 443 544
TOTAL	1 022 456	563 845	142 757	1 443 544

### 3.7.2.2 Détail des fonds associatifs avec droit de reprise

Néant

### 3.7.2.3 Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme

Ce poste comprend les subventions suivantes :

	Net au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Net à la fin de l'exercice
Subventions Ministère Ecologie	138 541	155 684	22 035	272 190
Subventions Ademe	337 475	0	58 497	278 978
Subvention Conseil Régional du LIMOUSIN	4 907	93 660	998	97 569
Subventions Industriels	348 804	223 648	59 496	512 956
Subventions en attente d'investissements	169 147	260 000	169 147	260 000
Autres subventions (ARS, ...)	23 582	0	1 731	21 851
TOTAL	1 022 456	732 992	311 904	1 443 544

### 3.8 Etat des provisions

	Montants de l'exercice	Montants de l'exercice précédent
Provisions pour risques d'emploi	101 595	92 617
Provisions pour pensions et obligations similaires	34 809	33 884
<b>TOTAL</b>	<b>136 404</b>	<b>126 501</b>

### 3.9 Comptes de régularisation passif

	Montants de l'exercice	Montants de l'exercice précédent
Charges à payer		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	24 084	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 440	63 301
Dettes fiscales et sociales	108 762	93 784
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	75 484	40 761
Autres dettes	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>240 770</b>	<b>197 846</b>
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	1 087	1 087
<b>TOTAL</b>	<b>1 087</b>	<b>1 087</b>

## IV – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Détail et variation des produits d'exploitation

	Situation N	Situation N-1	Variation (N/N-1)-1 x 100
Prestations de service avec information du public	83 313	90 459	- 7,9 %
Subventions de fonctionnement	100 049	96 479	3,7 %
Subventions de fonctionnement affectées	13 044	13 044	---
Cotisations	0	0	0
Autres	0	0	0
Quote-part de subvention d'équipement	998	998	---
<b>Sous-total Collectivités territoriales</b>	<b>197 404</b>	<b>200 980</b>	<b>- 1,8 %</b>
Etudes et prestations de services avec information du public	73 303	64 130	14,3 %
Cotisations	0	0	0
Dons (TGAP, autres)	36 705	53 044	- 30,8 %
Autres	0	0	0
Quote-part de subvention d'équipement	59 496	46 408	28,2 %
<b>Sous-total Entreprises privées</b>	<b>169 504</b>	<b>163 582</b>	<b>3,6 %</b>
Etudes et prestations de service avec information du public	11 970	16 835	- 28,9 %
Subvention fonctionnement MEDDE (affectée et non affectée)	371 600	289 996	28,1 %
Subvention fonctionnement affectée ARS	5 000	5 000	---
Subvention fonctionnement affectée AASQA	0	400	---
Quote-part de subvention Ademe	58 262	64 225	- 9,3
Quote-part de subvention Ministère	22 035	8 639	155 %
Quote-part autres subventions investissement	1 731	418	314,1 %
Produits divers de gestion	21	0	---
<b>Sous-total Autres tiers</b>	<b>470 619</b>	<b>385 513</b>	<b>22,1 %</b>
Transferts de charges	8 445	8 603	- 1,8 %
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>845 972</b>	<b>758 678</b>	<b>11,5 %</b>



#### 4.2 Crédit-bail

Néant

#### 4.3 Formation du résultat financier

	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers		
Autres produits financiers	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	7 140	5 177
Produits nets sur cessions de VMP	0	245
TOTAL	7 140	5 422

	Exercice N	Exercice N-1
Charges financières	0	0
TOTAL	0	0
Résultat financier	7 140	5 422

#### 4.4 Produits et charges exceptionnels

Produits exceptionnels et charges exceptionnelles : néant

#### 4.5 Opérations réalisées dans les réseaux des AASQA

##### Charges :

- Sous-traitance réglages métrologiques (réseau ORAMIP) :	6 840,00 €
- Participation aux JTA 2013 (ATMO AUVERGNE) :	950,00 €
- Cotisation Fédération ATMO France :	4 192,00 €
- Analyses (AIRPARIF) :	1 801,32 €
- Analyses (ATMO POITOU CHARENTES) :	1 824,00 €
- Convention de collaboration relative au développement et à l'exploitation d'un inventaire des émissions à l'échelle de la région (ATMO POITOU CHARENTES) :	5 000,00 €
- Participation AG ATMO France du 16/05/13 :	54,50 €
- Participation AG ATMO France du 29/11/12 :	58,65 €
- Participation AG ATMO France du 10/12/13 :	432,00 €

Produits :

- Participation Réunion LGSO (AIRAQ) :	100,00 €
- Participation Réunion LGSO (ATMO PC) :	150,00 €
- Participation Réunion LGSO (ORAMIP) :	200,00 €
- Mise à disposition machine virtuelle ICARE (ATMO PC) :	417,39 €
- Mise à disposition machine virtuelle ICARE (ATMO AUVERGNE) :	208,70 €
- Participation ATMO France « Négociations groupées » :	1 000,00 €
- Convention « Pater » ATMO France :	1 500,00 €

Investissements :

- Participation à l'investissement d'un serveur informatique ICARE (ATMO AUVERGNE) :	2 208,12 €
- Participation à l'investissement d'un serveur informatique ICARE (ATMO POITOU CHARENTES) :	2 208,12 €
- Participation à l'investissement d'un serveur informatique ICARE (LIG'AIR) :	2 208,12 €

**V – AUTRES INFORMATIONS**5.1 Ventilation de l'effectif salarié de l'association au 31/12/13

Catégories	Effectif salarié de l'exercice	Effectif salarié de l'exercice précédent
Cadres	3	3
Agents de maîtrise et techniciens	4	4
Employés	1	1
Ouvriers	0	0
TOTAL	8	8

Effectifs mis à disposition : 0

5.2 Contributions volontaires en nature non valorisées

Néant

### 5.3 Conventions particulières

Néant

### 5.4 Rémunérations des dirigeants, salariés et élus

#### 5.4.1 Rémunération des salariés

Le montant global des rémunérations versées aux trois personnes les mieux rémunérées s'est élevé en 2013 à 138 830 € (DADS 2013).

#### 5.4.2 Rémunération des dirigeants élus

Néant

### 5.5 Droit individuel à la formation

Au 31/12/13, le montant total du droit individuel à la formation (DIF) pour l'ensemble des salariés s'élève à 715 heures, ce qui représente un montant financier de 5 231 €.

### 5.6 Situation fiscale

Le régime fiscal applicable aux associations agréées de surveillance de la qualité de l'air a été précisé dans la note du Ministère de l'Economie et des Finances. Les missions de surveillance et d'information du public de LIMAIR, conformément à la spécificité de ces associations, ne sont donc pas considérées comme lucratives.

### 5.7 Engagements

Un emprunt bancaire d'un montant de 390 000 € dans le cadre de la construction du siège de LIMAIR a été contracté le 16/07/2013 auprès de l'établissement Caisse d'Épargne.

En date du 31/12/13, cet emprunt n'est pas débloqué.